

UAAL05 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Pour les auditeurs ayant suivi les L1, L2 et L3 de la licence générale, une expérience professionnelle de **3 ans** dont un an en Informatique à un niveau correspondant au diplôme est nécessaire.

Si l'expérience professionnelle n'est pas en informatique, un stage de 6 mois dans la spécialité informatique est exigé.

Trame du rapport d'activités à rédiger et déposer sur la plateforme D3 :

Il faudra décrire en une vingtaine de pages les activités professionnelles significatives dans les métiers de l'informatique qui sont en relation avec les thèmes de la L3 Informatique :

- Modélisation, Optimisation Informatique ;
- Architecture et Intégration des Systèmes Informatiques ;
- Systèmes d'Informations et Bases de données ;
- Réseaux, Systèmes et Multimédias ;
- Conception et Développement de Logiciels.

Chacune des activités sera présentée selon la forme suivante :

- Intitulé de l'activité.
- Contexte de l'activité (quelques lignes précisant dans quel contexte professionnel l'expérience a été construite). Précisez clairement les périodes durant lesquelles l'activité a été menée.
- Description de l'activité (qu'avez-vous fait ou réalisé ? Avec quels moyens ? Avec quelles contraintes ? Quel niveau de responsabilité ?).
- Caractérisation des compétences mobilisées durant cette activité, en insistant sur les compétences techniques (et si vous le pouvez, sur des compétences managériales, relationnelles et/ou de négociation).

Mettez en relation les compétences caractérisées avec au moins un des cinq thèmes de la L3.

Parmi les activités présentées, vous en détaillerez une plus particulièrement et qui met en avant votre expérience professionnelle. Pour cela, vous joindrez un compte-rendu de travaux et chercherez à préciser pourquoi cette activité a été significative pour vous : importance du chantier ou du projet... ; importance de votre engagement dans ce travail... ; ce travail a permis de découvrir des technologies et de se les approprier..., ce travail a pu être l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, de faire évoluer des compétences, etc...

Ce rapport devra être déposé avec son dossier complet sur la plateforme D3 du Cnam en vue de la délivrance du diplôme. De plus, lorsque vous déposerez votre dossier sur la plateforme D3, il vous sera demandé des justificatifs (idéalement une attestation employeur mentionnant votre fonction et la période d'activités, ou à défaut des fiches de paie couvrant la période demandée).

Mis à jour le 01-09-2024



Code : UAAL05

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

50 crédits

Responsabilité nationale :

EPN05 - Informatique / 1